

## **Colloque Ethnographie et recherches participatives.**

### **Actualités des formes de recherche-action en sciences sociales**

Rémy Caveng, Professeur de Sociologie

Nahélou Binard-Laurent, Stagiaire de Master

Curapp-ESS, UMR 7319, CNRS UPJV

### **Une recherche « « participative » sans participants ?**

Formée aux Sciences Sociales et soucieuse d'associer davantage les acteurs associatifs et leurs publics aux politiques qui les concernent, la responsable du service vie associative d'une grande ville du Nord de la France se saisit d'une double opportunité. La première est la création d'un pôle associatif. La seconde est une sollicitation d'intégrer un programme de recherche participatif sur le fait associatif. Le lien entre les deux relève alors pour elle de l'évidence : le projet de pôle sera porté collectivement par un ensemble d'acteurs en lien avec des chercheurs en sciences sociales.

C'est dans ce cadre que nous nous arrimons au projet avec l'idée d'analyser les conditions de possibilité d'émergence de collectifs inédits par la participation d'acteurs hétérogènes à un même projet lequel, lors de nos premières prises de contact avec le terrain, se résume à un bâtiment en travaux et à une ébauche de règlement intérieur.

Le dispositif méthodologique comprend une ethnographie du comité de pilotage du pôle qui se réunit mensuellement, des entretiens formels et informels avec les membres de ce comité (associations, comité de quartier, responsable vie associative, chargé de mission politique de la ville, élus et techniciens de la collectivité), une ethnographie de quelques moments forts au printemps 2023.

Si tous les acteurs s'accommodent parfaitement de notre présence et se prêtent volontiers à l'exercice de l'entretien, ils manifestent également, et dans un premier temps, une indifférence à peine dissimulée pour notre travail. Nous sommes alors au printemps 2023 et les rares moments de restitution de nos résultats qui pointaient notamment l'absence de projet commun au-delà de l'énonciation de quelques principes très généraux (la solidarité, le lien social, la bienveillance, le « faire ensemble »...) n'ont ainsi donné lieu à aucun débat. Il est apparu clairement que la dimension participative de cette recherche semblait n'intéresser personne. Cela étant, suite à une nouvelle restitution à l'automne suivant, certains acteurs se sont subitement montrés beaucoup plus réceptifs.

Nous allons rendre compte ici des conditions de ce qui apparaît comme une résistance à l'injonction participative. Si cette résistance tient en grande partie au caractère top-down de l'injonction, nous montrerons qu'elle dérive directement de l'absence de projet commun entre les différents acteurs en termes d'actions, de publics cibles, de partage des ressources, de pilotage etc., tout cela en raison de leur très forte hétérogénéité et de logiques de défense des conditions même leur engagement associatif. Dans un second temps, nous tenterons d'analyser les raisons du nouvel intérêt de certains acteurs pour cette recherche mais également de la persistance de l'indifférence chez d'autres.

## **Historique de la recherche**

Depuis plusieurs années, les acteurs d'un quartier classé en politique de la ville étaient en demande et à la recherche d'un lieu pouvant constituer une ressource répondant à des besoins identifiés par un diagnostic de territoire : prise en charge des publics éloignés de l'emploi, développement de l'emploi des femmes, création de lien social entre habitants, faire de ces derniers des acteurs prenant en charge les problématique locale en autonomie, favoriser l'accès aux droits, soutien scolaire pour les enfants, soutien éducatif pour les parents, accès à la culture.

Un tel lieu existait mais il était déjà partiellement occupé par des associations et l'investir supposait des travaux importants (gros œuvre, désamiantage, toiture, électricité...). Suite à l'accord d'une subvention dans le cadre de la politique de la ville, le lieu va pouvoir être réhabilité. Mais il va aussi être réaffecté puisqu'il est prévu d'y intégrer de nouveaux acteurs, de nouvelles activités et un nouveau mode de fonctionnement. En effet, la volonté des cadres de la municipalité en charge du projet est de rompre avec le statut d'hôtel d'associations disposant de locaux fixes et qui continueraient à fonctionner en silos. Ils souhaitent au contraire en faire un lieu où les acteurs (associations mais aussi collectifs plus informels) s'inscriraient dans une logique de projets impliquant de nouveaux acteurs et générant des agencements sociaux inédits. En outre, leur volonté est d'en faire un lieu autogéré par celles et ceux qui le portent et l'utilisent. Or les anciens occupants ne s'inscrivent pas du tout dans cette perspective. Tout était donc à refaire qu'il s'agisse du bâtiment lui-même mais surtout de ses usages et des habitudes qui y avaient été prises.

Le projet est porté par un comité de pilotage composé de deux ensembles. On trouve d'une part les porteurs du nouveau projet : la ville à travers son service Vie Associative et son service de pilotage du Contrat de Ville ; le Comité de quartier ; une association d'accompagnement social. On trouve également les anciens occupants : une société savante, une association de jeux de société développant des actions envers les publics scolaires notamment, une association de peintres et sculpteurs amateurs et une association de photographes amateurs.

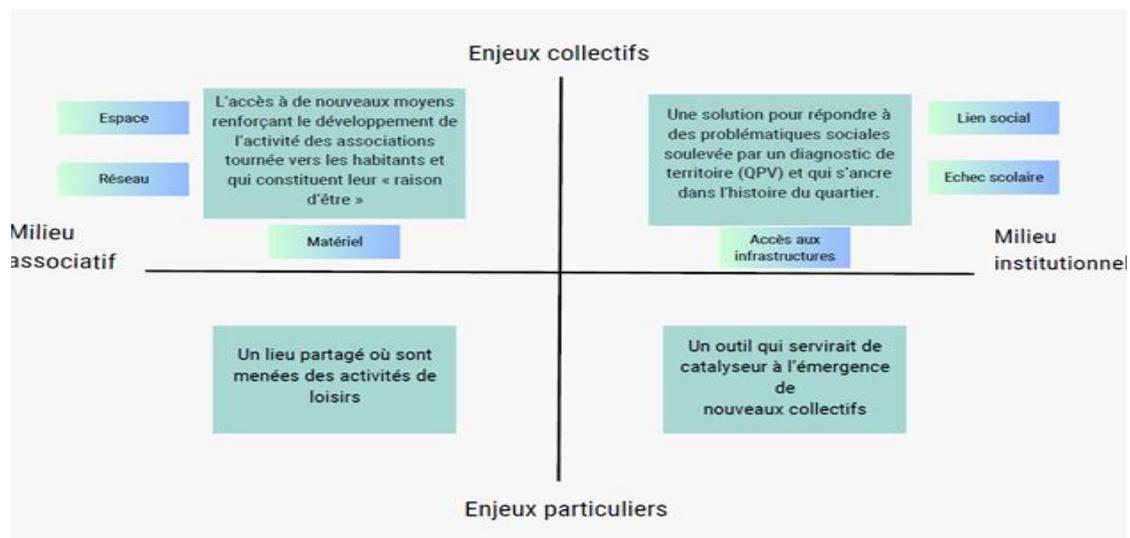
## **Des participants rétifs au jeu qu'on leur demande de jouer**

Comme on l'a déjà indiqué, la démarche participative ne semble guère intéresser les acteurs, au moins dans un premier temps. Cela s'explique notamment par une triple injonction descendante : injonction à monter des projets en commun alors qu'on ne se connaît pas et que cela ne fait pas partie des habitudes ; gérer le lieu en commun alors que cela ne fait pas non plus partie des habitudes ; participer à une recherche dont on est censé s'approprier les résultats pour changer ses habitudes alors qu'on en a pas du tout envie voire qu'on ne comprend pas ce qui est attendu.

On peut ajouter à cela que le fait même de participer à une activité ou de jouer un rôle dépendent d'un ensemble de conditions sociales qui ensuite conditionnent les goûts, les penchants, les appétences et par conséquent les affinités possibles. Si bien qu'il existe plusieurs projets dans le projet que l'on peut rapporter à quatre polarités déterminées par deux logiques combinées. La première oppose les acteurs associatifs aux acteurs institutionnels. Les premiers sont d'abord intéressés par le développement ou le maintien de leurs activités, les seconds par le développement d'activités devant répondre à des besoins en termes d'action publique. L'autre logique oppose celles et ceux dont l'activité est tournée vers des enjeux collectifs à celles et ceux pour qui elle est tournée vers des enjeux particuliers. Il est possible d'identifier les acteurs associés, de manière idéaltypique, à chaque cadran:

- En haut à gauche : associations d'accompagnement social et de jeux de société
- En bas à gauche : peintres et photographes amateurs, société savante
- En haut à droite : service politique de la ville (le lieu est dédié au quartier)

- En bas à droite : service vie associative (le lieu est dédié aux projets innovants)



Ce diagramme a été présenté en comité de pilotage et n'a suscité quasiment aucune réaction. Chacun a bien semblé s'y reconnaître, mais il n'a pas suscité de discussion autour, par exemple, des moyens et de la manière dont les lignes de démarcation pourraient être sinon dépassées mais tout du moins franchies.

### Clivages et lutte pour l'espace

On comprend dès lors que le partage du lieu et les coopérations possibles ne sont pas donnés d'avance. Et cela d'autant plus que les différents acteurs sont en lutte pour l'espace dans ce bâtiment de trois niveaux dont seul le premier est en service, les deux autres étant en travaux, et qui accueille désormais deux nouveaux acteurs disposant de locaux permanents (l'association d'accompagnement social et le comité de quartier). Pour le reste, seules deux grandes salles sont disponibles et font l'objet de toutes les convoitises. Dans cette lutte le moindre détail devient point d'achoppement comme par exemple le partage des placards. Se dessine alors une première opposition entre une tendance à s'adapter au lieu et à ses contraintes vs. une tendance à demander des adaptations du lieu en mettant en avant ses propres besoins. Cette première opposition recoupe le clivage entre nouveaux et anciens : alors que les premiers n'avaient pas d'habitudes attachées au lieu, pour les autres, sa transformation bouscule des habitudes bien ancrées. Et cela touche notamment les aspects matériels des activités (salles, stockage, entretien, poubelles...) mais également des aspects qu'on peut désigner comme « immatériels » et qui touchent directement au changement de destination du lieu : non plus un hôtel d'associations, mais un endroit dédié à la création de synergies entre associations, collectifs plus ou moins formels et habitants. Ils doivent donc faire face à des injonctions nouvelles. Parmi celles-ci, le fait de devenir un équipement de proximité au service des habitants. Or, pour les nouveaux, il s'agit du cœur de leur action alors que pour les anciens cette perspective est soit très secondaire, soit inexistante.

La question de l'espace vient cristalliser ces oppositions. Non seulement parce qu'il est encore réduit par rapport à la période avant travaux mais également parce que ses usages après travaux devraient changer : la logique d'attribution de salles dédiées aux différentes associations est en effet remise en question. En tout cas pour celles ayant des activités périodiques ne nécessitant pas un lieu identifié où s'exerce une présence permanente (association d'accompagnement social et Comité de quartier par exemple).

Une difficulté supplémentaire vient renforcer l'injonction à la coopération : l'espace doit être auto-géré. C'est le comité de pilotage qui est souverain et c'est donc en son sein, par les acteurs eux-mêmes, que les problèmes liés à sa mutualisation doivent être posés et résolus. Or l'adhésion de tous à ce modèle d'organisation n'est pas évidente et on retrouve les mêmes oppositions.

### **Appropriation différentielle de la recherche et vigilance épistémologique**

Une récente restitution a fait apparaître des rapports à la recherche différents selon les acteurs et selon les clivages que l'on vient d'évoquer : la municipalité et les porteurs du projet qui sont dans une logique de conquête de l'espace y voient un moyen de légitimer le changement des pratiques et de délégitimer les habitudes installées (des termes reviennent souvent, « bousculer les habitudes », « un lieu prévu pour l'imprévu ») et qui se montrent désormais davantage intéressés par la recherche ; les associations anciennement installées et désormais déstabilisées qui sont dans une logique de défense ou de récupération de l'espace et qui se maintiennent en retrait tout se passant comme si en ne disant rien et ne voulant pas voir les choses telles qu'elles sont on allait les empêcher d'advenir. Or, parmi les interprétations du projet, une s'impose, celle portée par les acteurs entrants. Les autres sont en voie de disqualification. Le changement de donne leur a retiré tout sens de la place et ils ne savent pas comment faire pour la conserver. On va donc vers une nouvelle phase de la recherche participative qui demandera une vigilance méthodologique et épistémologique afin d'éviter l'encliquage.